



Déclaration en matière de stratégie Erasmus

pour l'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Depuis longtemps notre établissement est engagé dans divers projets européens et internationaux, et l'ouverture internationale est un des principaux axes de notre projet d'établissement.

Notre établissement a été impliqué pendant de nombreuses années dans un projet quadripartite technologique avec des partenaires anglais, allemands et danois.

Le choix de ces partenaires reposait sur des contacts personnels de certains enseignants, les plateformes européennes ou séminaires de rencontre actuels n'existant pas à l'époque.

Dès le milieu des années 2000, la création de la plateforme Etwinning nous a permis d'élargir notre réseau de partenaires dans différents pays européens qui sont par la suite devenus des partenaires Comenius, puis Erasmus+.

Le Tekniske Gymnasium d'Aalborg est notre partenaire depuis 2006 (Etwinning puis Comenius et Erasmus), et le lycée BBS1 de Mayence, notre partenaire depuis 25 ans, a rejoint notre projet Comenius en 2010. D'autres partenaires (Lycée Zespól Szkól Technicznych de Lipno en Pologne, lycée International GIBS en Autriche, Lycée Menntaskólinn á Akureyri en Islande, Lycée de Sisimiut au Groenland, et le lycée BSix Brooke House Sixth Form College de Londres, Angleterre) ont par la suite rejoint nos projets européens.

Certaines collaborations ont été ponctuelles (Londres et la Pologne), mais nous avons noué avec les autres partenaires des relations pérennes et toujours très actives à ce jour.

L'identité technologique, scientifique et professionnelle de notre établissement nous a poussés tout d'abord à privilégier les partenariats avec des établissements ayant des profils similaires afin de mettre à profit les compétences et centres d'intérêt de nos élèves et enseignants.

Nous nous sommes cependant également efforcés d'élargir notre groupe à des établissements ayant un profil différent (le lycée international GIBS de Graz, en Autriche) afin d'offrir à nos élèves et à nos enseignants des expériences enrichissantes et variées.

Ce lycée international est devenu un partenaire d'échanges bilatéraux en marge des projets Erasmus+.

Notre expérience en matière de projets européens et notre réseau de partenaires nous permettent d'avoir des partenaires fiables, réactifs et pleinement impliqués. Nous savons pouvoir compter sur eux pour accueillir et/ou encadrer nos élèves et étudiants.

Par ailleurs, avant la fusion des 2 établissements, le Lycée Julien de Balleure (2ème EPLE de la cité scolaire) est engagé depuis 2012 dans des projets LEONARDO et ERASMUS pour des mobilités de stages.

Ces mobilités de stage en Pologne, Finlande, Pays de Galles et Allemagne ont permis d'obtenir un réseau de partenaires de qualité tant au niveau des entreprises d'accueil que des organismes intermédiaires.

Ces nombreux contacts sont le lycée de VANTAA (Finlande), la BBS1 à Mayence et l'école Carl Benz à Gaggenau (Allemagne), la société ABC WIEDZE à Varsovie (POLOGNE), CONLAN SCHOOL au Pays de Galles, CDETB de Dublin (Irlande) et le lycée INSTITUTO DE ENSEÑANZA SECUNDARIA AUGUSTO GONZALEZ DE LINARES de Santander (Espagne) ainsi que toutes les entreprises d'accueil (actuellement 80 mobilités de stage).

Depuis 2019, des mobilités de personnels sont réalisées à des fins de formation, d'analyse de pratiques.

Objectifs et groupes cibles :

L'Europe doit prendre toute sa place dans l'équilibre socio-économique mondial.

Les échanges entre le pays européens doivent devenir une réalité et permettre à tous les citoyens de cultiver une entité européenne.

Une prise de conscience de ces enjeux européens par l'ensemble de la communauté doit permettre de développer davantage l'internationalisation du lycée en :

- Favorisant l'éducation et la formation tout au long de la vie ;
- Améliorant la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation ;
- Favorisant l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active ;
- Encourageant la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

Le lycée inscrit l'ouverture à l'international dans un des piliers du projet d'établissement.

Les objectifs de ce pilier du projet d'établissement s'appuient sur 3 objectifs prioritaires :

1. Internationalisation du lycée :

Par ses actions multiples, le lycée poursuit son engagement dans une ouverture grandissante à l'Europe bénéfique à son image.

L'ensemble des actions réalisées permettront ainsi de :

- Développer de l'ouverture et la coopération avec des écoles d'autres pays par l'élaboration de nouveaux projets et par de nouveaux partenariats.
- Favoriser les mobilités de stage pour les élèves.
- Favoriser les mobilités de personnels.
- Accueillir davantage de délégations de pays européens.
- Travailler davantage avec d'autres établissements scolaires européens par l'intermédiaire de projets et réalisations communes
- Mettre en place une section EUROPRO dans la continuité de ce qui est entrepris depuis plusieurs années.

L'ensemble des actions proposées par le lycée (sections EURO, ERASMUS+ enseignement supérieur, ERASMUS+ enseignement professionnel et Echanges scolaires ERASMUS+ et voyages) a permis d'obtenir en juin 2019 le label EUROSCOL.

2. Amélioration des enseignements :

Les projets permettent de faire évoluer les pratiques pédagogiques de chacun en s'inspirant des méthodes des collègues européens et en échangeant sur les bonnes pratiques des uns et des autres.

La motivation, l'enrichissement culturel, linguistique et professionnel sont autant de raisons de s'investir dans ces projets.

Découvrir comment sa propre matière est enseignée dans les pays partenaires (apprentissage par problèmes, par projets etc.) est une source de réflexion enrichissante et motivante.

3. Développement des compétences individuelles :

L'objectif de ces projets et échanges est tout d'abord de motiver les élèves et personnels en leur proposant des projets variés qui s'inscrivent sur la durée et ainsi conforter les valeurs liées à la citoyenneté européenne.

Nous souhaitons ainsi participer à leur enrichissement socio-culturel et humain en leur donnant la possibilité de découvrir de l'intérieur d'autres systèmes scolaires, d'entreprises et plus particulièrement pour les élèves de partager le quotidien de jeunes et de familles d'autres pays.

Parallèlement, ces projets sont des sources évidentes d'apports linguistiques, en donnant aux participants la possibilité d'utiliser l'anglais et la langue du pays comme outil de communication au service d'un projet motivant.

Enfin, ces projets sont l'occasion d'encourager la mobilité professionnelle future de nos élèves et personnels tout en développant leur sentiment d'appartenance à une identité européenne commune.

Mise en œuvre des projets

Mobilités sortantes :

Le lycée favorise les mobilités pour les personnels et les élèves dans le respect total des valeurs liées aux différents programmes ERASMUS+.

Les élèves de bac professionnel peuvent réaliser leur PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) dans le cadre de projets ERASMUS+.

Les élèves peuvent ainsi mettre en œuvre leurs compétences professionnelles au sein d'une entreprise européenne et appréhender de nouvelles techniques et ainsi :

- Développer une conscience de citoyen européen chez les élèves et les apprenants à travers la connaissance d'autres pays et la maîtrise de langues étrangères.
- Développer des compétences d'adaptabilité, techniques et professionnelles qui favorisent l'employabilité et la mobilité professionnelle.
- Confronter les apprenants à un environnement de vie inhabituel propre à développer leur autonomie d'individu.

Un plus fort développement personnel (autonomie, confiance en soi, ouverture aux autres, ...), une mise en œuvre et une acquisition de compétences professionnelles dans des entreprises européennes ainsi qu'une valorisation de la mobilité pour l'employabilité ou pour décrocher des contrats d'apprentissage en BTS.

Notre établissement encourage grandement les élèves à s'investir dans un projet de mobilité, afin d'élargir leur horizon culturel, linguistique, personnel et professionnel.

Les personnels peuvent aussi mettre en œuvre leurs compétences professionnelles à des fins d'analyse et d'échanges de pratique pédagogique afin de faire évoluer leurs enseignements.

Mobilités entrantes :

La promotion des mobilités entrantes des élèves, des personnels enseignants et administratifs, dans le cadre notamment du dispositif ERASMUS, est favorisée.

Un accueil personnalisé est mis en place pour les élèves et personnels afin de répondre aux diverses sollicitations. L'accueil de délégations est également favorisé.

Impacts

1. **Augmenter les niveaux de qualification** pour former les diplômés dont l'Europe a besoin.

Ils enrichissent leur expérience dans le domaine dont ils seront spécialisés.

2. **Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement professionnel :**

L'immersion dans un pays étranger garantit l'acquisition de compétences professionnelles ainsi qu'une amélioration de l'expression, de la compréhension d'une autre langue, notamment l'anglais qui reste la langue de prédilection pour les entreprises industrielles.

Les échanges nécessitant des termes techniques sont ainsi facilités dans des missions à l'étranger ou pour mener à bien des projets internationaux.

3. Relever la qualité grâce à la mobilité et la coopération transnationale :

Les élèves qui s'immergent dans un pays étranger acquièrent de l'expérience en termes de communication et d'autonomie, ils sont mieux à même de partir faire des missions à l'étranger avec leur entreprise future. Il y aura donc moins de réticence à développer des projets internationaux de grande envergure.

4. Activer le triangle connaissance : Faire le lien entre l'enseignement professionnel et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Les élèves qui partent à l'étranger enrichissent leur carnet d'adresses qu'ils pourront exploiter lorsqu'ils seront embauchés.

Par ailleurs, les enseignants qui valident les terrains de stage échangent régulièrement avec les industriels d'autres pays.

Il est donc plus facile d'harmoniser les pratiques de chacun afin que les établissements d'enseignement professionnels affinent leurs formations pour mieux cadrer avec les attentes des entreprises.

Il est alors possible d'intégrer les entreprises avec leurs tuteurs dans les projets européens.

5. Améliorer la gouvernance et le financement :

L'autonomie donnée aux établissements scolaires par leur gouvernement en fait maintenant les principaux responsables de leur développement, de leurs activités et de leurs objectifs.

Les établissements doivent établir un plan stratégique, instrument essentiel pour développer les activités de l'établissement et pour définir ses orientations et ses priorités.

Le financement des différents points du plan stratégique sont mieux ciblés.

Les crédits seront alloués aux programmes les mieux structurés et qui valorisent le plus le parcours des élèves et personnels.